



16ème législature

Question N° : 8845	De Mme Charlotte Goetschy-Bolognese (Renaissance - Haut-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique >enfants	Tête d'analyse >Manque de pédopsychiatres dans les foyers d'accueil de mineurs et jeunes adultes	Analyse > Manque de pédopsychiatres dans les foyers d'accueil de mineurs et jeunes adultes.
Question publiée au JO le : 13/06/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 13/02/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Charlotte Goetschy-Bolognese attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur le manque de pédopsychiatres dans les foyers prenant en charge des enfants et jeunes adultes. Depuis 2013, la Haute Autorité de santé (HAS) s'est engagée dans des programmes pluriannuels « psychiatrie et santé mentale ». Cependant, un rapport publié fin 2021 par la Défenseure des droits Claire Hédon, initialement basé sur un rapport du Sénat de 2017, met en garde sur le manque cruel de moyens matériels et humains dans la pédopsychiatrie en France. En vingt ans, le nombre d'enfants et d'adolescents suivis chaque année en psychiatrie infanto-juvénile a augmenté de plus de 60 % et la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver cette tendance. Au sein de la pédopsychiatrie, les capacités d'hospitalisation s'avèrent très limitées pour les moins de 18 ans. Selon la Défenseure des droits, la France compte entre 800 et 2 500 pédopsychiatres sur 15 000 psychiatres, soit au maximum 16 %. Les pédopsychiatres dans les foyers d'accueil jouent un rôle essentiel dans l'évaluation, le diagnostic, le traitement, le soutien et la coordination des soins psychiatriques. Leur expertise contribue à améliorer le bien-être émotionnel et mental des enfants et des jeunes adultes, ainsi que leur intégration sociale et éducative au sein des foyers d'accueil. Aussi, ces derniers appellent de leurs vœux un accroissement des capacités humaines afin de pallier le manque de pédopsychiatres au sein de leurs structures en France. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant aux mesures envisagées dans ce sens.